



Le paysage vide et dégarni de Therwil va retrouver une structure.

Implication grandissante des communes en faveur de leurs paysages

La population suisse tient à ses paysages intacts; pourtant la volonté de freiner le morcellement et le grignotage du territoire n'a connu jusqu'à présent qu'un succès relatif. Bénéficiant d'une grande marge de manœuvre, de plus en plus de communes s'attellent à cette tâche.

En mars dernier, l'initiative «En finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires!» a été acceptée par le peuple et les cantons. L'initiative pour le paysage «De l'espace pour l'homme et la nature» et son contre-projet seront bientôt soumis au vote. La Confédération vient d'instaurer la corrélation de certains paiements directs pour l'agriculture à des projets contribuant à la qualité des paysages. Quelles que soient les opinions à propos des objets soumis au vote, ceux-ci montrent qu'une large frange de la population dispose d'un avis critique sur la qualité de nos paysages et sur son rapport au sol et au terrain. Bien que la Confédération et les cantons aient toujours fixés les conditions cadre pour la protection du paysage, ce sont finalement les communes qui déterminent la qualité de la mise en œuvre de cette protection, puisque la planification et la construction sont principalement de leur ressort.

Changement de paradigme

Aujourd'hui de plus en plus de communes reconnaissent que l'équation «extension des zones constructibles égale davantage de développement et de prospérité» est dépassée. Lors d'élections communales, on remarque à présent que, tous partis confondus, les candidates et candidats mettent l'accent sur la qualité de l'habitat et de l'environnement bâti et les communes disposent ici d'une grande latitude.

Des actions concrètes à Therwil

Therwil (BL) par exemple met en œuvre sa volonté de restaurer la qualité de son paysage. Le volet paysage de l'actuelle révision de son Plan de zones ose parcourir de nouvelles voies. En plus d'intégrer la protection du paysage dans sa planification et sa réglementation, le paysage de Therwil sera réaménagé de manière concrète et visible pour sa population. En lieu et place de zones de protection du paysage surdimensionnées et somme toute peu efficaces, les développements des pro-



Entre les boisements des ruisseaux fleuriront de nouvelles prairies humides.

chaines années répondront à des thèmes précis et la mise en œuvre des mesures se fera en parallèle avec la planification des zones, avec la volonté claire que celle-ci aboutisse à des résultats visibles.

L'exigence de mesures tangibles

Les cours étendus des ruisseaux de la zone agricole et les traditionnelles structures à petite échelle du paysage rural vallonné de Therwil, doivent être rendus plus attractifs pour la population. Des projets, comme par exemple la restauration de l'allée d'arbres historiques «Allée Napoléon» qui traverse la zone rurale, font ainsi partie intégrante du plan de zone. Les surfaces nécessaires et les contributions aux agriculteurs sont intégrées à la planification. Par ailleurs, la commune souhaitant encourager les agriculteurs à réaliser d'autres prestations en faveur de la valorisation du paysage, elle a mis en place des modalités de contributions en supplément de celles du canton et de la Confédération. Ceci devrait permettre la plantation d'arbres (chênes et tilleuls, mais non d'arbres fruitiers d'entretien plus intensif), dans des champs actuellement dégarnis. Suivant une ancienne utilisation, plusieurs hectares de terrain situé entre deux ruisseaux importants et menacés d'inondations, seront transformés en prairies humides périodiquement inondées. De plus, un drain collecteur sera réaménagé en écoulement à ciel ouvert, agrémentant le paysage. Ainsi, Therwil suit parfaitement la tendance de la politique de contributions de la Confédération, qui vise à soutenir les prestations de l'agriculture en faveur du paysage.

Orienter les utilisations

L'esthétique paysagère est prioritaire, sans pour autant négliger l'utilisation du territoire. Le nouveau plan paysager du réseau routier décrit de manière détaillée le rôle de chacune des voies de communication, tout en tenant compte des besoins en places de stationnement, accès aux immeubles, déblaiement de la neige, etc., orientant ainsi la circulation au sein du territoire. Dans une commune d'agglomération à forte densité de population comme Therwil, il n'est pas question de classer de nouveaux terrains en zone à bâtir. Au contraire, en collaboration avec l'inspectorat cantonal des constructions, l'ensemble du territoire de Therwil a été examiné et les utilisations non conformes aux zones d'affectation identifiées avec, dans certains cas, une remise en état.

Nos personnes de contact pour les communes:

Bureau de Montreux: Alain Stuber, 021 963 64 48, stuber@hintermannweber.ch

Bureau de Reinach: Stefan Birrer, 061 717 88 82, birrer@hintermannweber.ch

Bureau de Berne: Adrian Zangger, 031 310 13 01, zangger@hintermannweber.ch



Mandats de H&W pour la planification au sein de communes:

- Projet d'agglomération de Sion: volets environnement, nature et paysage
- Projet d'agglomération d'Yverdon: volets nature et paysage
- PGA Montreux: plan des valeurs naturelles et paysagères
- Concept des espaces verts d'Arlesheim
- Révision du plan de zones de Muttenz
- Conseil aux communes du Parc naturel régional «Jurapark Aargau»
- Concept de réseau OQE de Kleinlützel
- Plan régional d'évacuation des eaux de la Birse
- Service de surveillance de la réserve naturelle de Reinacherheide

www.hintermannweber.ch/projekte/projekte_bereiche_f.php

«Birsstadt», la ville mitoyenne

Même en agissant de manière solitaire, des communes comme Therwil peuvent avoir de forts impacts. Toutefois, on trouve dans certains domaines comme la planification des transports ou l'utilisation des espaces verts et non bâtis, une multitude d'objectifs qu'il est plus facile d'atteindre en collaboration avec les communes voisines, et ceci pas seulement dans les zones densément urbanisées. La qualité des projets est essentielle, mais la dimension politique est au moins aussi importante. L'expérience d'Urs Hintermann, président de la commune de Reinach (BL) nous en a fait prendre conscience. En tant que membre du groupe de pilotage, il s'engage fortement pour la «Birsstadt». Depuis 2007, cette plateforme formée de neuf communes voisines de la vallée de la Birse, s'attelle à coordonner entre elles la gestion de son territoire et de ses transports.

Un paysage qui se distingue

Le premier projet d'envergure de «Birsstadt» fut un projet d'espace vert commun. La Birse en représente la colonne vertébrale; cette rivière ne doit plus être considérée comme l'arrière-cour des communes mais bien comme l'articulation entre elles. Le futur Parc de la Birse constitue le noyau des espaces non bâtis. Il relie les communes à travers un paysage fluvial et doit permettre de favoriser une large palette d'utilisations: l'habitat, le sport, la détente et la protection de la nature notamment. Le Parc de la Birse consiste en une tentative de trouver un équilibre entre utilisation et protection et de développer une vision qui va plus loin que le bout de sa frontière communale. «Birsstadt» démontre qu'à leur niveau, les communes peuvent également prendre en main le devenir de leur paysage. Aussi, début mai, le parc paysager de la Birse a-t-il reçu de la part de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP), le prix «Paysage de l'année 2012».



La Birse, ruban vert traversant l'agglomération bâloise.



Andreas Knutti

La revitalisation des cours d'eau, c'est maintenant!

La nouvelle ordonnance sur la protection des eaux est en vigueur depuis juin 2011. Les cantons ont quatre ans pour présenter une stratégie décrivant comment les ambitieux objectifs de la Confédération seront mis en œuvre.

La dernière modification de la Loi sur la protection des eaux fait date. Il règne d'une part une atmosphère de renouveau, une incertitude également sur la nature des conséquences que la nouvelle législation peut entraîner pour les exploitants des centrales hydrauliques et les propriétaires fonciers, mais ce qui est sûr c'est que des projets d'assainissement de cours d'eau menacés de crues ou des projets de revitalisation ont de grandes chances d'être soutenus financièrement. Des moyens sont également mis à disposition pour l'amélioration des migrations de poissons au niveau des usines hydroélectriques. Nous avons demandé à Andreas Knutti, responsable du domaine pêche de la section «Chasse, pêche, biodiversité en forêt» à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), quelles sont les mesures prioritaires.

1. Monsieur Knutti, dans quels domaines la nouvelle ordonnance doit elle remédier aux déficits dans la qualité des cours d'eau?

Il s'agit de trois domaines: les cours d'eau doivent disposer de davantage d'espace; la qualité des rives et des lits des cours d'eau doit être améliorée, on parle ici d'une longueur totale de tronçons de 4000 km; enfin les atteintes dues à l'exploitation de l'énergie hydraulique doivent diminuer. Dans ce dernier cas, la priorité doit porter sur les centrales hydrauliques qui posent les problèmes écologiques les plus importants.

2. Quelles sont les mesures de valorisation prioritaires?

Il y a tout d'abord la valorisation globale des milieux naturels au sein d'un bassin versant. Pour cela, il est primordial que l'espace nécessaire au déploiement du cours d'eau soit garanti. Par rapport à l'assainissement des installations hydroélectriques, la perméabilité des équipements et l'accessibilité des canaux aux poissons sont essentielles, aussi bien en direction de l'amont que de l'aval. Pour la migration des poissons vers l'aval la nécessité d'agir est encore plus importante.

3. La nouvelle ordonnance sur la protection des eaux contraint les cantons à la planification. Comment ceux-ci abordent-ils la nouvelle tâche?

Nos ateliers de formation continue traitant du rétablissement de la migration des poissons ne désemplassent pas, car on reconnaît les grandes opportunités pour les cours d'eau offertes par la nouvelle loi. Il est également important que les cantons se dotent de suffisamment de moyens en personnel.



Choix de projets de H&W dans le domaine des cours d'eau:

- Concept de renaturation du Grand-Canal
- Concept de renaturation de la Broye
- ECF Eau Froide, mesures biologiques et de renaturation
- Renaturation des rives de l'Aar dans le corridor à faune de Böttstein-Villigen
- Plan régional d'évacuation des eaux (PREE) pour la Birse
- Revitalisation de la zone alluviale de «Steinrieselmatten» le long de la Birse

www.hintermannweber.ch/projekte/projekte_bereiche_f.php

Notre personne de contact en matière de cours d'eau:
Alain Stuber, 021 963 64 48, stuber@hintermannweber.ch



Un exemple pour d'autres petits cours d'eau de Suisse: l'Allondon près de Genève.

4. Que signifient ces dispositions pour les propriétaires et les exploitants de parcelles riveraines?

Il n'y a pas de grands changements car globalement la ligne de conduite n'a que peu changé. Déjà la loi sur l'aménagement des cours d'eau obligeait les cantons à délimiter l'espace cours d'eau dans les plans directeurs et les plans d'affectation. Même avant la révision de la loi sur la protection des eaux, on conseillait aux agriculteurs d'utiliser des parcelles adjacentes aux cours d'eau de manière extensive. Maintenant effectivement on les y oblige, mais contre rétribution. Dans les zones densément bâties, il existe diverses règles spécifiques à la délimitation de l'espace cours d'eau.

5. Comment la planification et la réalisation des travaux sont-elles financées?

La part de la Confédération pour le financement des études en vue des assainissements de l'énergie hydraulique se monte à 35% – pour autant que les projets aient été déposés dans les délais. Pour les études des revitalisations, la part dépend de la longueur des cours d'eau. Quant aux travaux, il s'agit de faire la différence entre les revitalisations et l'assainissement des installations hydroélectriques. Les revitalisations sont financées en moyenne à 65% par la Confédération sous la forme de conventions-programmes et de projets isolés. L'assainissement dans le domaine de l'énergie hydraulique est financé à 100%, par une augmentation des coûts de transport du courant, prise en charge par le consommateur.

6. Quels sont les projets qui ont les meilleures chances de recevoir des subventions?

Je ne peux vous répondre que par rapport aux mesures et projets en faveur de l'amélioration des migrations des poissons. Nous en recevons depuis le début de l'année. Ces projets doivent impérativement tenir compte des migrations vers l'amont et vers l'aval et impliquent une planification coordonnée à l'échelle du bassin versant. Les poissons migrateurs doivent pouvoir se déplacer sans obstacles sur plusieurs kilomètres. Il est important à présent que des bons projets puissent être réalisés rapidement. www.bafu.admin.ch/umsetzungshilfe-renaturierung/index.html?lang=fr.



Autres projets en bref

Ligne aérienne Lavorgo – Amsteg

Des travaux d'assainissement sont en cours sur la ligne à haute tension qui franchit le col du Lukmanier. Comme ils ont lieu en partie dans des zones protégées, nous calculons le volume des mesures de compensation nécessaires et si les projets de revalorisation proposés y suffisent (Alpiq Rete SA, Alfredo Baldi, Olten).

Suivi de la remise en place des terres végétales décapées dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle route H144

Le suivi porte tout particulièrement sur la période de remise en culture, pour assurer une bonne reconstitution des sols (Service des routes, M. Alfredo Pedretti, Lausanne).

Etude de faisabilité pour la création de réserves forestières dans le canton de Vaud

Nous examinons la possibilité de créer des réserves forestières étendues en utilisant certaines réserves de Pro Natura comme noyau (Service des forêts, de la faune et de la nature, Rita Büttler, Lausanne).

Aménagement paysager de la place de dépôt du Service des eaux (SESA) au bord du Grand-Canal, dans le périmètre du site marécageux des Grangettes

Le SESA utilise cette place pour le travail de récolte et de stockage des herbes charriées par le Grand-Canal. Dans le cadre du réaménagement du site, nous établissons un plan d'aménagement paysager, avec notamment la réduction des surfaces en dur au profit de surfaces plus naturelles et la plantation de structures boisées destinées à mieux intégrer les installations existantes (SFFN, Najla Naceur, St-Sulpice).

Mise en réseau à Olten

Une gravière, un grand lotissement d'immeubles et le chantier de la nouvelle route cantonale H5B se rejoignent dans le lieu-dit «Gheid». Nous aidons les autorités de la ville d'Olten à préserver le mieux possible les valeurs naturelles existantes dans ces zones malgré les transformations consécutives qui y sont en cours (Département des travaux publics Olten, Urs Kissling).

Monitoring de la biodiversité sur les sites du DDPS

Jusqu'à ce jour il manquait des relevés systématiques des données démontrant l'importance des places d'armes et de tirs pour la flore et la faune. Nous avons élaboré un programme d'inventaire ad hoc et coordonnons à présent les relevés sur le terrain des plantes vasculaires et des oiseaux nicheurs (armasuisse Immobilier, David Külling, Berne).

Ruisseau pilote libre de néophytes à Aarau

Par cet exemple, nous analysons la faisabilité et le travail que représente la suppression complète des néophytes sur un cours d'eau test. Les résultats servent à sélectionner les bons cours d'eau et à évaluer les coûts en vue d'un programme de routine. (Service paysage et étendues d'eau, Thomas Egloff, Aarau).

Evaluation environnementale stratégique

«Vision Alpes vaudoises 2020»: dans le cadre de l'étude menée par le canton de Vaud sur les orientations du développement futur des Alpes vaudoises, nous réalisons l'évaluation environnementale stratégique (EES) des projets de pistes et de remontées mécaniques, en considérant notamment ceux-ci par rapport au paysage, à la nature et aux eaux (Dpt de la sécurité et de l'environnement, N. Christinet et Dpt de l'économie, J.-B. Leimgruber, Lausanne).

Actualités

La nature préservée en ville de Bâle

Bâle n'est pas seulement un triangle au sens politique du terme. Trois habitats naturels très différents s'y rejoignent et génèrent ainsi une diversité biologique particulière. En automne 2011, le service des espaces verts de la ville de Bâle a présenté les résultats de l'inventaire des valeurs naturelles réalisé sur l'ensemble de sa surface. Entre-temps, un rapport final public, riche en images, a également été publié. Il décrit les particularités de la nature à Bâle et dresse le portrait de sites hors pair et d'espèces remarquables. De plus, le lecteur peut y découvrir d'après quels critères les objets naturels ont été définis et évalués.



Ce rapport final est disponible en format imprimé pour le prix de CHF 20.- auprès du service des espaces verts de la ville. Il peut également être téléchargé gratuitement sous: http://www.stadtgaertnerei.bs.ch/stadtgaertnerei_bs_naturinventar_2011_def.pdf

Coléoptère saproxylique rare

Au-delà des papillons, sauterelles et autres libellules, le monde des insectes se perd rapidement dans une nébulose approximation, ceci même pour la plupart des biologistes. Toutefois, le manque de connaissances au sujet de la distribution et la biologie des groupes d'insectes négligés est sans commune mesure avec leur diversité. Par exemple, avec plus de 1000 espèces et sous-espèces, les coléoptères vivant dans le bois mort représentent une part capitale de la diversité des espèces dans les forêts suisses. Pourtant, ce que l'on sait de ce groupe est encore lacunaire. C'est pourquoi nous nous réjouissons qu'en 2011, lors des relevés des coléoptères saproxyliques dans le cadre du suivi de la protection des forêts de Bâle campagne, le spécialiste des coléoptères Ulrich Bense a pu faire une première identification du *Chrysobothris solieri* au nord des Alpes. A cette saison, nous poursuivons les relevés en espérant faire d'autres belles découvertes.



Photo: Oliver Nollé www.colleopterologe.de

Le suivi d'amphibiens s'est poursuivi en 2012 à Bavois (canton de Vaud)

Le suivi du crapauduc de Bavois, commencé en 2009 et réitéré en 2010 et 2011, a pu être poursuivi en 2012 grâce au soutien des CFF – lié au projet SER-Mormont – et du canton de Vaud.

Mais ce travail n'aurait pas été possible sans la présence de bénévoles motivés pour aller, chaque matin à l'aube, relever les pièges et transporter les batraciens jusqu'à l'Etang de la St-Prex où ils se reproduisent chaque printemps. L'importance de ce projet tient tout d'abord au fait que cet étang constitue un site de reproduction d'amphibiens d'importance nationale, mais surtout à la présence de la très rare grenouille agile (*Rana dalmatina*), dont on observe toutefois un déclin important depuis le début du suivi.

Interne

En visite en Chine

En règle générale, bien connaître les lieux et se familiariser avec la région d'un projet sont des conditions importantes dans le cadre de notre travail pour la nature et le paysage. Il est vrai toutefois que dans l'empire du milieu nous ne remplissons pas tout à fait ces critères. Malgré cela, Urs Hintermann a fait le voyage en Chine en février dernier. Sur invitation du Nanjing Institute of Environmental Sciences, il y a présenté le Monitoring de la Biodiversité Suisse et a pu renseigner un public spécialisé très intéressé par nos diverses expériences. La déclaration suivante en résume l'essentiel:



Nouvelle collaboratrice



Nous souhaitons la bienvenue à Salome Reutimann dans notre bureau de Reinach. Elle y travaillera en particulier avec notre système de géoinformatique et des applications CAD. Elle dispose de connaissances particulières dans les domaines de la chasse et de la pêche, qu'elle approfondit actuellement en préparant son permis de chasse. Salome Reutimann a fait ses études d'ingénierie en environnement à la HES de Wädenswil et a ensuite acquis de l'expérience pratique dans le domaine de la gestion de la faune sauvage auprès du service de chasse et pêche du canton de Zürich et de NETZ-Natur à la Télévision suisse.

Documentation

Rendez-nous visite sur notre site www.hintermannweber.ch et faites connaissances avec notre entreprise et nos collaborateurs. Informez-vous sur nos projets. Vous y trouverez également des éditions précédentes des «Communications de H&W».

Impressum

Les Communications de Hintermann & Weber paraissent deux fois par année. Elles sont également disponibles en allemand à l'adresse mentionnée ci-dessous ou sur notre site internet. L'impression est réalisée sur du papier 100% recyclé. L'envoi est effectué par un atelier pour personnes handicapées.

Hintermann & Weber SA
Etudes et conseils en environnement
Rue de l'Eglise-Catholique 9b
Case postale 306, CH-1820 Montreux 2
Téléphone: 021 963 64 48, Fax 021 963 65 74
courriel: montreux@hintermannweber.ch

Autres bureaux: 4153 Reinach
4118 Rodersdorf et 3011 Berne

Changements d'adresse

Merci de nous indiquer les changements d'adresse postale ou électronique, par courrier ou par courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.